



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E172688

VALABLE JUSQU'AU 04/11/2025

ÉDITÉ LE 13/09/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/12/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 81 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 834 166 761 00025

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 0087209

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144 744 274

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144 744 274

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : SARRAZIN FRERES

114-116 RTE DE MONTALIVET
33930 VENDAYS MONTALIVET

Téléphone : 05 56 41 21 70

Portable : 06 19 84 19 78

Site Internet : <https://g.co/kgs/y9ckvka>

E-mail : freres.sarrazin@orange.fr

Responsabilité légale :

SARRAZIN JEAN-FRANCOIS CO-GÉRANT / SARRAZIN PHILIPPE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	21/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/09/2022
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.